



DIEUDONNE

JANVIER 2014

infos

**Canton de Neuilly-en-Thelle
de Communes du Pays de Thelle - Département de l'Oise - Région Picardie**

Journal de l'action municipale
**Arrondissement de Senlis - Communauté
de Communes du Pays de Thelle - Département de l'Oise - Région Picardie**

Retrouvez vos infos sur : www.commune-de-dieudonne.fr

EDITORIAL

2013 s'en est allé avec ses émotions, ses joies et ses tristesses, pour beaucoup cela aura été encore une année difficile, une année de crise supplémentaire.

Alors, comme il est de tradition à chaque nouvelle année, souhaitons que 2014 soit une année plus douce et clémente et que la morosité laisse enfin sa place à l'espoir d'un avenir meilleur.

*2014 sera une année importante pour toutes les communes de notre pays avec le renouvellement des conseils municipaux les 23 et 30 mars.
Je solliciterai, avec mon équipe, votre confiance pour un nouveau mandat.*

Cette période pré-électorale, par souci d'équité, nous impose un devoir de réserve sur le bilan de l'année écoulée et sur les projets pour cette année.

*Je profite de ce journal pour remercier à nouveau les dirigeants et les bénévoles des associations de notre village. J'associe à ces remerciements, pour leur implication dans la vie communale, les enseignantes de l'école des Trois Cahiers, les animatrices de notre Centre de loisirs et le personnel communal .
Toutes et tous créent l'âme et l'histoire de Dieudonne.*

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour l'année 2014.

Votre Maire, Alain Lriverend



Un grand merci pour les décorations de Noël à Daniel Berger, Daniel Dutot et Alain Keller.

2014

INFOS MUNICIPALES

PANEL DE CITOYENS VIGILANTS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Dans le cadre de la Z.S.P. (Zone de Sécurité Prioritaire) de Chambly-Méru et en liaison avec Le Préfet de l'Oise et le Procureur de la République, la Gendarmerie Nationale met en place un panel de citoyens vigilants avec des référents dans chaque commune en fonction de leur population.

Pour la commune de Dieudonne, nous devons désigner 5 référents répartis sur tout le territoire de la commune.

Ce choix sera validé par la Gendarmerie de Chambly, qui informera ses référents sur leurs missions et les inscrira dans son fichier général afin qu'ils puissent avoir un accès téléphonique prioritaire.

Le but étant d'améliorer la sécurité de toute la Z.S.P., en faisant remonter au plus précis et au plus vite, les informations indispensables au travail des gendarmes pour la protection des biens et des personnes.

Ce dispositif n'empêche pas la vigilance de chacun d'entre nous, la sécurité de tous en dépend.

RENFORCEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES

Avec l'assistance technique du SE 60 (Syndicat d'électrification de l'Oise) la commune a obtenu d'E.R.D.F., le renforcement du réseau électrique Rue de Richemont au Hameau de Montchavert et de la rue de la Libération du poste de la Haute Borne au poste de la rue des Noisetiers.

Il s'agit des deux secteurs de la commune subissant les plus graves baisses de tension. Ces travaux prévus devraient améliorer la qualité du réseau sur toute la rue de la Libération, sur la rue des Noisetiers et sur tout le hameau de Montchavert.

Ces travaux cofinancés par le SE60 et le Conseil Général de l'Oise débuteront courant du 1er trimestre 2014.

GESTION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Suite à la cessation d'activité du Centre Social Rural du Pays de Thelle au 31 décembre 2013, la commune a lancé une procédure de délégation de Service Public avec prise d'effet au 1 janvier 2014 pour assurer la continuité du service d'accueil.

Après plusieurs réunions d'étude et de négociation le Conseil Municipal, sur l'avis de la commission, a attribué la Délégation de Service Public à l'association ILEP de Beauvais.

Cette association est très présente sur notre secteur (Bornel, Belle-Eglise, Ercuis, Fresnoy en Thelle, Sainte Geneviève ...). Les animatrices et la directrice de notre centre restent en fonction à leur poste. Désormais toutes les petites et grandes vacances se dérouleront à Dieudonne car nous n'avons pas renouvelé notre partenariat avec Puisseux le Hauberger.

Les parents des enfants inscrits à l'accueil ont été invités à une réunion de présentation de l'ILEP par sa directrice le vendredi 20 décembre.

Dans un deuxième temps nous négocierons un avenant avec l'ILEP pour la gestion des activités résultant de la réforme des rythmes scolaires.

ELECTIONS MUNICIPALES

Elles auront lieu le dimanche 23 mars 2014 et le dimanche 30 mars 2014 (en cas de deuxième tour).

Le bureau sera ouvert de 8 heures à 18 heures

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant dans l'ordre du tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Voter par procuration

Vous partez en vacances au moment des élections ? Vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer ? Le vote par procuration vous permettra d'accomplir votre devoir civique.

Vous pouvez voter par procuration si :

- des obligations professionnelles ou familiales vous tiennent éloigné de votre lieu de vote
- votre état de santé vous empêche de vous déplacer le jour du scrutin
- vous avez quitté votre lieu de domicile pour prendre des vacances, que vous soyez en activité, chômeur, étudiant ou retraité

Dans tous les cas, il faudra justifier, auprès de l'autorité compétente, de votre incapacité à vous déplacer.

Si vous êtes dans l'impossibilité de voter, vous pouvez faire établir dès maintenant une procuration. Vous serez alors appelé « mandant » et l'électeur qui votera pour vous sera nommé « mandataire ».

Si vous effectuez votre démarche au tout dernier moment, la mairie pourrait ne pas disposer de la procuration autorisant le mandataire à voter pour vous en raison des délais d'envoi. Alors, n'attendez pas !

L'électeur qui votera à votre place doit :

- être inscrit dans la même commune que vous
- ne pas avoir plus de deux procurations, dont une seule établie en France

Où faire établir une procuration ?

- à la gendarmerie de Chambly – 468 avenue des Martyrs 60230 CHAMBLY

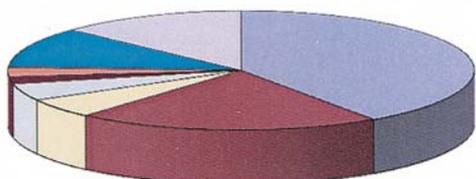
Le mandant, muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) doit se présenter en personne auprès des autorités habilitées.

BUDGET COMMUNAL 2013

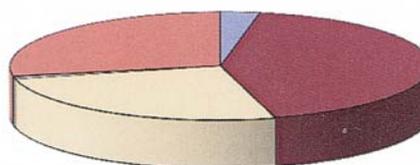
SECTION FONCTIONNEMENT

Ce tableau représente l'ensemble des opérations prévues pour l'année 2013

Dépenses	Budget	%	Recettes	Budget	%
Charges à caractère général	326 400	40.4%	Produits des services du domaine	24 544	3.0%
Charges du personnel	171 850	21.3%	Impôts et taxes	345 783	42.8%
Autres charges de gestion courante	42 850	5.3%	Dotations de l'état et subventions	206 100	25.5%
Reversement sur recette (Taxe Professionnelle Unifiée)	36 500	4.5%	Produits exceptionnels	5 000	0.6%
Charges financières (dont intérêts des emprunts)	16 500	2.0%	Autres charges (remboursement CAE et CPAM)	1 500	0.2%
Charges exceptionnelles, dépenses imprévues	20 500	2.5%	Report de l'excédent 2012	225 405	27.9%
Virement à la section investissement	88 937	11.0%			
Excédent non réalisé	104 795	13.0%			
Total	808 332	100%	Total	808 332	100%



- Charges à caractère général
- Charges du personnel
- Autres charges de gestion courante
- Reversement sur recette (Taxe Professionnelle Unifiée)
- Charges financières (dont intérêts des emprunts)
- Charges exceptionnelles, dépenses imprévues
- Virement à la section investissement
- Excédent non réalisé



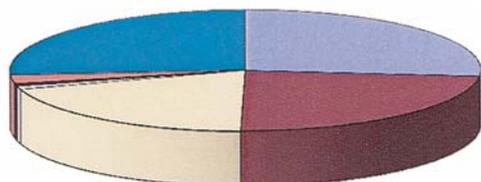
- Produits des services du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations de l'état et subventions
- Produits exceptionnels
- Autres charges (remboursement CAE et CPAM)
- Report de l'excédent 2012

BUDGET COMMUNAL 2013

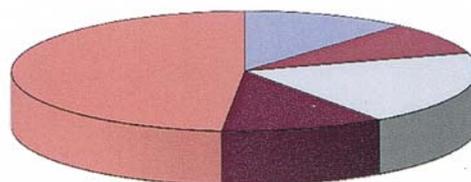
SECTION INVESTISSEMENT

Tableau de l'ensemble des opérations prévues pour l'année 2013

Dépenses	Budget	%	Recettes	Budget	%
Remboursements d'emprunts	49 108	26.7%	Subventions diverses	21 355	11.6%
Travaux et aménagements (mare rue de la libération, réserve incendie de la Fosse St Clair)	43 400	23.6%	Dotations (TVA et TLE)	16 184	8.8%
Equipement, travaux bâtiments communaux et école	36 400	19.8%	Emprunts à court terme	0	0.0%
Outillage et mobilier	1 376	0.7%	Fonds propres (article 1068)	36 452	19.8%
Conseil municipal enfants	1 500	1%	Excédent 2012	20 842	11.3%
Etude pour travaux parvis de la mairie	4 200	2%	Virement de la section fonctionnement	88 937	48.4%
Reste à réaliser sur 2013 (aménagement réserve incendie de la Fosse St Clair, mobilier mairie)	47 786	26%			
Dépenses de l'exercice	183 770	100%	Recettes de l'exercice	183 770	100%



- Remboursements d'emprunts
- Travaux et aménagements (mare rue de la libération, réserve incendie de la Fosse St Clair)
- Equipement, travaux bâtiments communaux et école
- Outillage et mobilier
- Conseil municipal enfants
- Etude pour travaux parvis de la mairie
- Reste à réaliser sur 2013 (aménagement réserve incendie de la Fosse St Clair, mobilier mairie)



- Subventions diverses
- Dotations (TVA et TLE)
- Emprunts à court terme
- Fonds propres (article 1068)
- Excédent 2012
- Virement de la section fonctionnement

DU COTE DE L'ÉCOLE

Des effectifs sous surveillance

Les effectifs actuels (96 élèves), même s'ils permettent des conditions de travail idéales (moyenne de 24 élèves par classe), ne sont guère encourageants pour l'année prochaine. Si de nouvelles inscriptions n'alimentent les prévisions que nous sommes en mesure de faire actuellement (85 à la rentrée 2014), notre école sera de nouveau menacée. Notre structure scolaire reste donc en équilibre instable, un apport sérieux de nouveaux élèves reste vital.

La nouvelle zone pavillonnaire du « Mont des Vignes » pointe enfin son nez, son implantation se poursuit à son rythme et devrait répondre, à terme, à nos besoins d'élèves.

Le retard anormal que nous avons pris, à cause des multiples recours administratifs, risque cependant de nous être préjudiciables, soyons vigilants.

Aménagements des rythmes scolaires

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 oblige les mairies à modifier le fonctionnement des écoles primaires à la rentrée 2014.

Les principes que nous devons respecter :

- une réduction de la journée de classe de 45 minutes
- une semaine scolaire de 4 jours et demi
- une pause méridienne d'au moins 1h30.

La préparation du projet :

Le Conseil municipal a donc mené la réflexion et la concertation qui lui étaient demandées.

Cela a été fait dans le cadre d'une commission qui, le 7 novembre 2013, a réuni les enseignantes, les représentants des parents d'élèves et les représentants de la mairie puis dans le cadre d'un conseil d'école le 21 novembre dernier.

Parallèlement nous avons également travaillé avec les responsables de l'ILEP, qui sera chargé de la gestion de l'accueil périscolaire à partir du 1er janvier 2014.

Le projet issu de ce travail, adopté par le conseil municipal le 17 décembre 2013, a été envoyé à la direction académique, accompagné des réserves et des inquiétudes qui ont légitimement surgi au cours de ce travail.

Les limites du projet d'aménagement :

La loi sur la refondation de l'école présente des aspects intéressants mais sa mise en œuvre pourrait en effet générer des difficultés dans le fonctionnement de notre école.

La première est la multiplication des intervenants extérieurs qui pourrait être un facteur de déstabilisation, notamment pour les plus petits de maternelle.

La seconde est d'ordre financier. Notre commune ne dispose pas de moyens suffisants pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Ses locaux sont limités et insuffisamment spacieux (salles, dortoir, réfectoire, annexes), son budget n'est pas extensible.

Le budget de la commune supportera difficilement le surcoût engendré par le transfert des charges généré par la réforme. L'aide proposée actuellement par les services de l'état (50 euros par enfant et uniquement pour un an), n'est pas à la hauteur des coûts prévisibles.

Cet impact budgétaire rendra difficile le financement du fonctionnement de l'école tel que nous le concevons actuellement et qui vous est régulièrement présenté dans ce bulletin.

Le projet retenu:

Le Conseil municipal est cependant favorable à la semaine scolaire de 9 demi-journées proposée par la loi.

Il a opté pour une pause méridienne de 2 heures permettant une organisation de 2 services de cantine. Il répond ainsi à une forte demande des familles pour cet accueil et résout le problème d'un réfectoire devenu trop petit.

Les élèves demi-pensionnaires seront pris en charge dans des ateliers animés par les animateurs du centre de loisirs et de la bibliothèque municipale lorsqu'ils ne seront pas accueillis dans le réfectoire.

La nouvelle grille horaire :

Voici les nouveaux horaires proposés pour la rentrée 2014:

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi : matin: 9h-12h - après-midi :14h-16h30

Pause méridienne (2 heures) : 12h-14h

Le mercredi : matin: 9h-11h

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h	12h	12h45	14h
Classe (3h)	Repas (45 min)	TAP et APC (1h15 min)	
	TAP et APC (1h15 min)		Repas (45 min)
			Classe (2h30)

Le mercredi

9h00	11h
Classe (2h)	

Légende : TAP : Temps d'Accueil Périscolaire
APC : Activité Pédagogique Complémentaire

Charges liées aux activités pédagogiques

Voici, par chapitres, le bilan des financements effectués sur l'année 2013 pour le fonctionnement de l'école. Cela représente un budget de 725 euros consacré à chacun de nos 96 élèves.



Cars, sorties scolaires	514,00
Cars transport pour la piscine	1 445,00
Fournitures scolaires, abonnements	4 781,00
Frais d'affranchissement	34,00
Subvention municipale exceptionnelle versée à la coopérative scolaire	1000,00
Photocopies	1070,00
Abonnement internet pour les classes	360,00
Total des charges liées aux activités pédagogiques	9204,00
Actions complémentaires pour les enfants de l'école	
Cadeaux de Noël de la Municipalité Dictionnaires CM2, passeport pour le collège	1282,00
Sapins de Noël	76,00
Aide au conseil municipal enfants	1500,00
Total	2858,00
Fonctionnement, travaux et entretiens.	
Produits d'entretien	2202,00
Pharmacie	139,00
Téléphone	1136,00
Sécurité (extincteurs, électricité)	945,00
Chauffage, eau, électricité	10 938,00
Entretien de la chaudière	185,00
Travaux, gros entretien (peinture classe, plomberie WC, mise aux normes des sorties de secours)	7786,00
Réparations courantes	250,00
Total des charges liées aux travaux et entretiens	23 581,00
Charges du personnel (ATSEM et ménage)	34 000,00
Total général pour l'année	69 643,00

DU COTE DE L'ÉCOLE

Les projets accompagnés par la municipalité en 2013-2014

Le projet Passeport pour le collège se poursuit, la Mairie offrira à la fin de l'année, le traditionnel dictionnaire à chacun des écoliers entrant en 6ème. Les familles seront prochainement contactées.

Les CM2 auront toujours la possibilité de découvrir leur futur collège avant la « Grande rentrée de septembre », la Mairie financera le déplacement nécessaire.

Nos élèves continueront de bénéficier des activités proposées à la piscine de Chambly, le transport sera pris en charge par la Mairie.

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont régulièrement travaillé à mes côtés et permis la mise en place de nombreux projets. Je leur adresse mes vœux les plus sincères pour l'année 2014

Alain Tellier

Le Père Noël est passé à l'école

Les élèves de l'école ont participé au Marché de Noël organisé par l'ASLD par la vente de cartes de voeux et d'objets. La recette de ces ventes est destinée à la Ligue contre le Cancer, cette année. Merci à tous pour votre générosité ainsi qu'aux membres de l'ASLD et au Père Noël pour cet événement chaleureux.

Mardi 17 Décembre, le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école des Trois Cahiers et a remis à chacun un cadeau commandé par l'équipe municipale. Ainsi, de la petite section à la grande section de maternelle, des jouets ont été distribués, et du cp au cm2, des livres ont été offerts. Un petit-déjeuner de Noël a été organisé le Vendredi 20 Décembre, par l'équipe enseignante.

L'équipe pédagogique des "Trois Cahiers" vous adresse ses meilleurs vœux !

Inscription à l'école pour la rentrée des classes 2014 :

Pour les enfants nés en 2011:

Les parents souhaitant scolariser leur enfant à Dieudonné en septembre 2014, devront se présenter en Mairie aux dates indiquées ci-dessous avec :

- le livret de famille
- les photocopies des vaccinations obligatoires du tétacoq

Pour les enfants nés en 2012 :

L'inscription en mairie des enfants nés en 2012 permettra de faire une prévision d'effectifs pour les rentrées suivantes.

L'accueil éventuel de ces enfants à la rentrée 2014 sera envisagé au cas par cas et selon les possibilités d'accueil de l'école maternelle. Il concernera en priorité ceux nés en début d'année.

Précisions concernant l'accueil des enfants extérieurs à la commune :

Nous rappelons que le maire a obligation de scolariser les enfants résidant dans sa commune.

Les demandes de scolarisation d'enfants extérieurs à la commune seront examinées au cas par cas et constitueront une liste d'attente. L'accord définitif ne sera donné qu'à la fin du mois de juin.

Jours et horaires d'inscriptions :

Tous les vendredis de janvier à mars de 18h à 19h15.

En cas d'impossibilité, prendre contact pour convenir d'un autre rendez-vous.

Les inscriptions devront être terminées pour le 31 mars 2014.

INFOS PRATIQUES

ASSISTANTE SOCIALE :

Notre Commune dépend du centre médico-social de CHAMBLY
158 rue Raymond Joly, 60230 CHAMBLY, Téléphone : 03 44 10 72 70
En cas de besoin une assistante sociale vous recevra sur rendez-vous préalable.

POINT ACCUEIL RETRAITE

Caisse Retraite Assurance Maladie Nord-Picardie :
Pour obtenir Mme AUCHART, conseillère retraite, appelez le 06 08 97 89 34

MISSION LOCALE DE LA VALLEE DE L'OISE

3 Square de la Libération 60100 CREIL, Téléphone 03 44 24 22 07
Jeunes de 16 à 25 ans, pour vos problèmes de mobilité, de santé, de stages, de CDD/CDI, CV, lettre de motivation, A.N.P.E, pour vous conseiller, pour vous accompagner, contacter la Mission locale. ACCUEIL sur rendez-vous.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Mr DOMPTAIL Raymond

Permanences :

Reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Neuilly-En-Thelle au : 03 44 26 86 66

Son rôle :

Rechercher le règlement amiable, en dehors de toute procédure judiciaire, des différends entre particuliers et notamment :

- les conflits de voisinage
- les difficultés entre propriétaire et locataire
- les désaccords entre client et artisan, etc. ...

Le conciliateur est un bénévole. La tentative de conciliation est gratuite, quelle que soit l'issue.

HOTEL DES IMPOTS :

17 rue Anatole France – 60110 MERU – Tél. : 03 44 22 88 10
Les horaires d'ouverture seront : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Secrétariat :	Permanences des élus :
Mardi de 16 h 30 à 19 h 30	de 16 h 30 à 19 h 30 : M. DELPERDANGE – A. LERIVEREND
Vendredi de 16 h 30 à 19 h 30	de 17 h 30 à 19 h 30 : C.DHOTEL-A. TELLIER
Samedi de 8 h 30 à 10 h 30	de 8 h 30 à 10 h 30 : M. DELPERDANGE – A. LERIVEREND

PERMANENCES DE VOS ELUS :

Député : Mr Michel FRANCAIX (Tél. 01 39 37 44 13) reçoit sur rendez-vous en Mairie de Chambly.

Conseiller Général : M. Gérard AUGER Tél. 03 44 26 86 66 en Mairie de Neuilly-En-Thelle reçoit sur rendez-vous le jeudi matin.

A.D.A.V.I.J : ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victimes d'une agression, d'un vol, du non-paiement d'une pension alimentaire etc....

Si vous ne savez pas comment porter plainte, résoudre un problème d'assurance etc....

Cette association vous aide et vous informe gratuitement dans vos démarches.

N° NATIONAL AZUR : 0810 09 86 09 du lundi au samedi de 10 h à 22 h

AIDE MENAGERE :

L'A.S.D.A.P.A est une association de services pour l'aide à domicile et aux personnes âgées (ménage, courses, cuisine). Pour tous renseignements Tél. : 03 44 48 10 18 à Beauvais 24 Rue de Buzanval.

INFOS MUNICIPALES

Les boucles de Dieudonne samedi 8 juin 2013



Le classement des champions !

2006	14h00	série A	Filles	Gabriela DA CUNHA
		série B	Garçons	Fabio COELHO
2005	14h10	série C	Filles	Amandine ADENIS / Méline FOY
		série D	Garçons	Maxence TELLIEZ
2004	14h20	série E	Filles	Elise TINCHON
		série F	Garçons	
2003	14h30	série G	Filles	Jeanne LEROY
		série H	Garçons	Mattéo GAGNEUX
2002,2001	14h40	série I	Filles	Tessa SEREDINE
		série J	Garçons	Logan FOY

■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

oise MOBILITÉ
Syndicat Mixte des Transports
Collectifs de l'Oise

1 rue Cambry
CS 80941
60024 Beauvais
Tél : 03 44 10 71 70
Fax : 03 44 15 09 02

Beauvais, le 9 décembre 2013

La période hivernale approche !

C'est pourquoi, le **Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO)** souhaite faciliter les déplacements des Isariens en mettant à leur disposition un de ses nombreux services au public :

Les **ALERTES INFO TRAFIC SMS / MAIL** qui permettent de recevoir gratuitement l'info perturbation concernant leurs lignes de transports collectifs et aussi, les perturbations routières dans l'Oise.



Oise Mobilité, c'est aussi une centrale téléphonique et un site internet pour l'information horaires trains / cars / bus / transport à la demande, tarifs, calculs d'itinéraires, covoiturage ... pour tous les déplacements dans l'Oise.

Je vous remercie par avance de participer à la diffusion de cette information auprès de vos administrés (affiche ci-jointe). Vous pouvez également faire une demande de fichier informatique pour insérer cette information dans vos publications et sur vos sites internet, en envoyant un mail sur contact.SMTCO@cg60.fr.

Je vous informe également que vous avez la possibilité d'insérer directement sur votre site internet notre **calculateur d'itinéraires Oise mobilité**. Pour cela, il vous suffit de demander votre kit d'installation de marque franche gratuit dans la rubrique « affiliation » sur oise-mobilite.fr.

Comptant sur votre participation à notre mission d'information des habitants de l'Oise dans l'objectif de la « mobilité courante » pour tous.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ferrieux'.

François FERRIEUX
Président du Syndicat mixte
des transports collectifs de l'Oise



CALCULATEUR D'ITINÉRAIRES
Marque franche
Oise Mobilité
(à installer sur votre site internet, disponible sur simple demande sur oise-mobilite.fr)

oise MOBILITÉ
Simplifiez vos déplacements



www.oise-mobilite.fr
Information voyageurs

horaires, tarifs, actualités...

Agence Oise Mobilité
19, rue Pierre Jacoby - 60 000 BEAUVAIS

N°Azur 0 810 60 00 60

PREMIER D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIB

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- POTIER Louann le 15/01/2013 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- HAMEL Pol le 14/03/2013 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- MARSON Arthur le 10/04/2013 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)
- DUCROCQ Jade le 18/04/2013 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- PETIT Candice le 28/06/2013 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- LEVEL Juliette le 05/09/2013 à BEAUVAIS (Oise)
- BOST FERREIRA Hélio le 01/12/2013 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)



Aux familles et aux bébés, nous souhaitons joie et prospérité.

BAPTEMES CIVILS :

- Tifaine Clara PEIXOTO le 21 septembre 2013
- Gwendoline Louane PEIXOTO le 21 septembre 2013
- Maël RENAULT le 19 octobre 2013

Félicitations aux familles.

DECES :

- AUBRY Alain le 26/10/2013
- DURIS Bernard le 15/12/2013
- JORDAN Patrice le 24 /12/2013

Aux familles des défunts, nous renouvelons nos sincères condoléances.

RECENSEMENT MILITAIRE concernant les jeunes garçons et jeunes filles nés en 1998 :

Les jeunes garçons et jeunes filles se feront recenser en Mairie

- Nés en Janvier, Février, Mars 1998 au cours du 1er trimestre 2014.
- nés en Avril, Mai, Juin 1998 au cours du 2ème trimestre 2014.
- nés en Juillet, Août, Septembre 1998 au cours du 3ème trimestre 2014.
- nés en Octobre, Novembre, Décembre 1998 au cours du 4ème trimestre 2014.

Bernard DURIS nous a quitté trop tôt. Pour beaucoup d'entre nous, c'était un ami. Bernard était un homme profondément gentil et bon. Il s'est beaucoup investi dans la vie de notre village à travers l'ASLD dont il a été le responsable de la section tennis et ensuite le Président pendant plus de dix années. Sa grande silhouette et sa gentillesse nous manqueront lors des manifestations à venir. Toute notre affection va à Marie-Laure son épouse et son fils Baptiste.

DU CÔTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

A partir de janvier 2014, l'accueil de loisirs sera géré par un nouveau prestataire, l'ILEP mais l'équipe des animateurs reste inchangée : Sandrine, Elisabeth, Annabelle.
Cette année, notre thème est « ciné, jeux télé ».

Lors des mercredis :

- Un atelier cuisine sera organisé chaque mois (« Ratatouille »).
- Des journées spéciales sur un dessin animé auront lieu. Nous regarderons le dessin animé le matin et l'après-midi, un grand jeu sera mis en place sur ce même dessin animé.
- Diverses activités manuelles, sportives et des grands jeux seront proposés en rapport avec des dessins animés ou des jeux télé.
- Des sorties seront au programme (cinéma, piscine,...).

Période d'ouverture :

- sur période scolaire :

Le matin 7h00-9h00

Le midi 12h00-13h30

Le soir 16h30-19h00

7h00-19h00

Coordonnées du centre :

N° Tél : 06.70.55.47.25

Adresse Mail : centredeloisirsdieudonne@orange.fr

DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants s'est déroulée le 5 novembre 2013. Nous avons désormais dans le village une équipe mixte composée de huit conseillers :

- ADENIS Amandine
- CAZAL Myliana
- CHIARADIA Elodie
- GARCIA Dorian
- LECOQ Florian
- MAZVET Juliette
- SUSIN Lola (deuxième mandat)
- TINCHON Elise (deuxième mandat)



Lors de la première réunion les enfants ont longuement discuté les programmes des élus en réfléchissant sur l'intérêt général des propositions et les possibilités de mise en place.

Nous avons également travaillé sur la devise républicaine Liberté Egalité Fraternité, qui comme l'a demandé le Ministre de l'Education Nationale, sera bientôt placée dans l'enceinte de l'école. Les conseillers municipaux se sont enfin engagés à rédiger un journal du Conseil Municipal des Enfants qui paraîtra une fois par trimestre.

DATES A RETENIR

- **Le samedi 18 janvier à 18 h** : salle du conseil municipal : vœux du Maire
- **Dimanche 16 février à 12 h 30** : repas des aînés à la Ferme du Roy d'Anserville
- **Dimanche 23 et 30 mars** : Elections municipales (bureau ouvert de 8 h à 18 h)
- **Dimanche 6 avril** : nettoyage de printemps, rendez-vous place communale à 9 heures.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE DIEUDONNE

Les activités de l'année 2013 se sont terminées avec l'organisation du 14^{me} Marché de Noël. L'arrivée du Père Noël, sa hotte débordante de peluches, a fait la joie des enfants.

Toute l'année, l'ASLD a organisé de nombreuses activités:

- Lotos,
- Soirées repas
- Sortie pêche en mer, avec cette année une mer agitée. Malgré cela la pêche fut bonne, les maquereaux et autres poissons furent au rendez vous.

- Gymnastique adultes
- Gymnastique enfants,
- Chasse aux œufs
- Marché de Noël



Nous distribuerons un calendrier des activités de l'année 2014 courant janvier. Sont déjà prévus :

- Une sortie au cabaret « la belle époque le 23 février
- Soirée à l'éclispace de Beauvais le 20 mars
- La visite du Louvre de LENS et du musée de la mine de LEWARDE les 17 et 18 mai 2014. Pensez à réserver vos places. Auprès de Mmes Mary et Duris
- Lotos, Karaoké, Soirée jeux, Gymnastique, Pêche, Chasse aux œufs,

Je vous souhaite au nom de l'ASLD une bonne année 2014 et vous invite à venir nombreux aux différentes manifestations.

La Présidente de l'ASLD - Mary Chantal

CLUB DES AÎNÉS DE DIEUDONNE

La Présidente du CAD et son équipe présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, joie, santé bonheur et solidarité mais aussi une bonne année associative,

Les difficultés que nous rencontrons tous aujourd'hui, même le troisième âge, nous obligent à revoir nos activités. Pour cette année nous avons préféré opter pour une belle sortie " Cabaret" qui permettra à tous d'y accéder plus facilement. Nous espérons avoir de nombreux participants.

Bonne année à tous.
Chantal MARY - Présidente

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La rentrée a débuté avec la Résidence d'Auteur, une animation organisée en partenariat avec la MDO, sur le thème de « lectures et écritures intimes » : l'occasion de parler de soi et d'aborder les récits de vie avec différentes formes d'écriture.

Martin Page, auteur de romans, a rencontré les vendredis 20 septembre, 18 octobre et 22 novembre 2013 les élèves de Madame Caron, à la bibliothèque Municipale, dans le cadre d'ateliers d'écriture. Pour les participants, ces rencontres ont été suivies de moments pour s'exprimer, découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire et d'écrire !

Les travaux réalisés par les élèves seront exposés à la Bibliothèque Municipale dès le 4 janvier 2014 et les romans de Martin Page seront à la disposition de tous...

Prix LiRen Thelle adulte 2013

Du mois de mars au mois de novembre 2013, 10 de nos lecteurs se sont consacrés à la lecture de 7 ouvrages proposés au comité de lecture adulte de la bibliothèque.

Le prix LiRen Thelle 2013 a été attribué lors du 12èmes Salon du Livre de Neuilly-en-Thelle.

Le prix LiRen Thelle a été décerné au roman de

Hubert Haddad « Le peintre d'éventail – Ed. Zulma

Prix LiRen Thelle jeunesse 2013

Nos jeunes lecteurs ont participé, eux aussi, avec une sélection adolescent (collège)

Prix LiRen Thelle « Personne ne bouge de Olivier Adam – Ed. Ecole des Loisirs Jeune (primaire)

Prix LiRen Thelle « Love le renard » de Frédéric Brémaud - Ed. Ankama

Les livres de la sélection sont disponibles à la bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque est à votre disposition, n'hésitez pas à nous rendre visite

Vous découvrirez de nombreux romans, livres documentaires, revues, DVD, livres audio pour adultes, adolescents, jeunes et petits.

Horaires : Lundi : 16 h 30 – 19 h 00

Mercredi : 14 h 00 – 17 h 00

Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

Vous pouvez également accéder à notre blog :

bibliothèque-dieudonne.over-blog. com ou nous contacter au 03 44 26 41 05.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.



*Aménagement de la mare
Félicitations à Daniel Berger pour la fabrication et
la mise en place du portail.*

Une année à Dieudonne

